

Département de la
CÔTE-D'OR

Arrondissement
de
BEAUNE

Convocation du
15 janvier 2025

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 21 JANVIER 2025

PRESENTS : Pascal GRAPPIN, Président ;

Valérie DUREUIL, Sylvie VENTARD, Didier TOUBIN, Ghislaine POSTANSQUE Gilles CARRE (à partir de la délibération B/25/25), Pascal BORTOT, Christian ROUSSEL (à partir de la délibération B/25/07), Jacques BARTHELEMY (à partir de la délibération B/25/07), Georges STRUTYNSKI, François MARQUET.

ABSENTS EXCUSES : Hubert POULLOT, Alain CARTRON, Christophe LUCAND,

SECRETAIRE DE SEANCE : Valérie DUREUIL.

B/25/17 - OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHE D'ASSURANCES « DOMMAGE OUVRAGE » ET « TOUT RISQUE CHANTIER » POUR LES TRAVAUX DU GYMNASE JEROME GOLMARD A BROCHON

Vu l'article L2123-1 du code de la commande publique ;

Considérant que des travaux seront engagés pour la rénovation énergétique et fonctionnelle du gymnase Jérôme GOLMARD à Brochon,

Considérant l'obligation de souscrire à un marché d'assurances « dommage ouvrage » et « tout risque chantier » pour cette opération,

Considérant qu'une consultation allotie en 2 lots a été mise en ligne le mardi 10 décembre 2024,

Considérant qu'un pli a été déposé pour chaque lot.

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** le lot 1 assurance « dommage ouvrage » à la SMABTP jugée la mieux disante pour un montant de 16 399.18 € HT,

- **ATTRIBUE** le lot 2 assurance « tout risque chantier » à la SMABTP jugée la mieux disante pour un montant de 3 593.74 € HT,

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES,
POUR COPIE CONFORME,
LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE,
Pascal GRAPPIN.

